

EXAMEN BLANC

EPREUVE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE

SUJET 1 : LES SYNDICATS

Consigne de travail : Apres avoir présenté les types de syndicats , donnez le role d'un mouvement syndical et les difficultés auxquelles il est confronté.

SUJET 2 : LE REGIME PARLEMENTAIRE

Le pouvoir législatif est incarné par le parlement. Bien qu'il partage l'initiative des lois avec l'exécutif, le parlement est le seul organe compétent pour voter les lois.

Pour sanctionner la politique du gouvernement, le parlement dispose principalement outre les questions et interpellations auxquelles doivent répondre les ministres et des commissions d'enquête ou du contrôle, du vote du budget et des votes de censure et de confiance.

On recense dans le monde de nombreux régimes politiques qui se proclament parlementaires, mais leur fonctionnement réel présente une telle diversité qu'il paraît difficile de les ranger sous le même vocable. Le régime parlementaire s'identifie par un certain nombre de principes fondamentaux, parmi lesquels la responsabilité du gouvernement devant le parlement et l'effacement du chef de l'Etat. Il présente l'avantage que l'organe politique responsable définit et exécute la politique nationale. En plus, le chef de l'Etat est à l'abri des vicissitudes de la vie politique car il n'a pas de pouvoir réel.

NGUE William et Al ; Education à la citoyenneté 1ere, Edition AES, Avril 2005, P.94

En vous inspirant du document et à l'aide de vos connaissances, vous traiterez les questions sous la forme d'une explication de texte.

1. Présentez le document : nature, auteur, idée générale.
2. A) Qu'est-ce que le régime parlementaire ?
B° Donnez ses principes fondamentaux.
3. Présente les caractéristiques du régime parlementaire anglais (3 éléments suffisent)
4. En vous appuyant sur deux éléments tirés du texte montrez la prépondérance du législatif sur l'exécutif dans ce régime politique.
5. Pensez-vous que le régime parlementaire permet l'épanouissement des citoyens ?